



Compte-rendu du CDAS du 27 septembre 2022

ORDRE DU JOUR

1 – Validation du compte-rendu du CDAS du 28 juin 2022

2 – Bilan des activités réalisées

3 – Nouvelle répartition de la dotation annuelle des Crédits d'Action Locale

4 – Arbre de Noël

5 – Questions et informations diverses

Bilan des activités réalisées

Concernant les retraités :

- la sortie à Fontainebleau a connu un beau succès avec 42 participants.
- Le séjour EPAF à Prémanon a réuni 30 participants.

Pour les familles :

– la plate-forme en ligne d'aide aux devoirs sera disponible au moins jusqu'au mois d'août 2023 (avec une possibilité de prolongation selon le nombre de connexions dans l'année).

- -6 personnes ont demandé l'aide au financement du permis de conduire (100 € pour les enfants à partir de 15 ans) cette année.
- la sortie au lac de la Madine a plu aux 22 participants ayant demandé l'option accrobranche. Les 12 personnes qui avaient choisi l'activité nautique n'ont pas pu effectuer cette sortie, en raison d'un manque d'encadrants sur place, puis d'une panne du bateau-promenade...

La formation à l'éco-conduite n'a pas eu lieu, trop peu de participants ayant répondu à l'enquête.

Nouvelle répartition de la dotation annuelle des Crédits d'Action Locale

L'année prochaine, un séjour au parc Sainte Croix en Moselle sera proposé. Il comprendra l'entrée, le dîner, la nuitée et le petit déjeuner.

En fonction des crédits restants, une visite de la citadelle de Montmédy pourra être mise en place.

Une sortie au musée de la vigne et du vin à Le Mesnil-sur-Oger sera organisée pour les retraités.

Il reste 30 tickets de SPEED LASER et 10 tickets Bowling au 19 Quatre à Bar le Duc. Ils sont disponibles sur simple demande, il faudra par contre consommer un repas sur place (participation de 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants). La journée pour utiliser ces tickets sera fixée pendant les vacances de la Toussaint.





Suite à une proposition de Solidaires Finances Publiques, des bons d'achat de 20 € dans les librairies de Bar le Duc, Verdun et Commercy seront prochainement distribués aux agents, en fonction de leur indice. Les agents de Montmédy pourront commander leurs livres qui leur seront transmis par le courrier interne.

Les paniers garnis pour les départs des retraités de l'année seront reconduits cette année.

Arbre de Noël

L'arbre de Noël aura lieu à Savonnière devant Bar cette année. Une animation « jeux d'antan » (des jeux d'agilité, de rapidité ou de réflexion en bois) permettra de réunir petits et grands. Un goûter sera servi et des pochons de friandises distribués.

Les enfants jusqu'à 14 ans bénéficieront d'un chèque cadeau de 40 €.

Questions et informations diverses

Un dossier va être déposé pour bénéficier de financements supplémentaires via le Fonds d'Innovations locales.

Il s'agit d'une action pour les enfants à partir de 8 ans, qui s'oriente vers la musique et le son. Aucun pré-requis ne sera nécessaire.

Le but sera la création de « paysages sonores » avec des instruments fabriqués par les enfants à partir d'objets recyclés.

Suite à l'enquête menée auprès des personnels du ministère en mars 2021, **les CESU 6-12 ans** seront amenés à évoluer prochainement.

Pour rappel, ils sont octroyés sous conditions de ressources, exclusivement aux agentes et agents des Finances. Ils permettent de rémunérer un ou une intervenante pour la garde d'enfant à domicile, l'accompagnement des enfants sur le trajet domicile/école, le soutien scolaire, les cours à domicile. Ils sont complètement délié du

CESU « garde d'enfant 0-6 ans » qui relèvent de l'Action sociale interministérielle.

Trois mesures sont proposées par le Secrétariat général :

- Un CESU étendu jusqu'à 14 ans révolus de l'enfant et renommé en Chèque Famille Vacances;
- Une extension jusqu'à 17 ans au bénéfice de la prestation pour les familles monoparentales ou ayant un enfant en situation de handicap;
- Une revalorisation du barème des CESU de 5 %, qui se base sur le revenu fiscal de référence et sur le nombre de parts fiscales, pour annuler les effets d'éviction éventuels dus à l'augmentation du point d'indice de 3,5 %.

Un chèque *Sport Finances* pourrait être mise en place au 1er septembre 2023

Vous trouverez davantage d'informations sur le compte rendu du *GT Aides à la Parentalité* en pièce jointe.

Suite à la restructuration de l'action sociale, les responsables régionaux de l'action sociale ont été recrutés. Aucun ne provient des Finances.

On assiste à une précarisation des délégués actuels : ils sont désignés et non plus élus et sont reconduits sur 1 an seulement. Ils doivent animer plusieurs départements. Ils devront également réussir à articuler leurs actions suite à la réforme de l'action sociale avec l'apparition de ce nouvel acteur qu'est le responsable régional. Cela nous fait craindre pour l'avenir de l'action sociale dans notre ministère...

Nous avons à nouveau demandé l'augmentation de la participation de notre employeur dans nos tickets restaurant. Celle-ci est en effet dérisoire au sein de notre ministère, d'autant plus avec l'inflation actuelle.

Vos représentant·e·s : Eric Porchon et Eve Cultot